Collision de Saint-Fulgence

Ginette Kérouack est décédée

SAINT-FULGENCE (SL) - Ginette Kérouack, âgée de 50 ans, de Jonquière est décédée hier soir vers 20 h 00 à l'unité des soins intensifs de l'hôpital de Chicoutimi. Elle y avait été admise après l'accident survenu mardi après-midi sur la route 172 à Saint-Fulgence qui avait coûté la vie à son mari Guy Rhéaume âgé de 51 ans.

Le couple qui habitait depuis un certain temps le 111 des Cascades à Laterrière prenait place dans une fourgonnette stationnée sur l'accotement de la route au pied de la longue côte de La Tourelle.

Un de leur fils les accompagnait au moment de l'accident. Le couple laisse quatre enfants.

Selon la version policière, le fils était sorti pour cueillir quelques jeunes plants d'arbre, présumément des cèdres, en bordure de la route.

Un fardier de la compagnie Transport Sacré-Coeur a dévalé à toute vitesse la côte et a percuté la fourgonnette qu'il a traînée sur 500 pieds.

Selon le coroner Michel Miron, la femme avait été éjectée de la fourgonnette au moment de l'impact et avait subi de nombreuses lésions, notamment aux poumons.

Mme Kérouack avait perdu conscience peu après son arrivée à l'hôpital et les médecins ont eu recours à un respirateur pour la maintenir en vie.

Son état a continué de se détériorer progressivement en raison de complications pulmonaires qui ont finalement causé son décès.

Le coroner exclut que de l'eau ait infiltré les poumons de la victime qui avait plongé tête première dans un fossé des battures.

La supervision médicale constante de la victime après son accident fait en sorte qu'une autopsie n'a pas été demandée par le coroner Miron.

Par ailleurs, les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont demandé qu'un examen mécanique complet du fardier soit réalisé.

Les résultats permettront de déterminer si le véhicule devenu incontrôlable était en bon état de fonctionnement.